



CHANTEUGES

Info



“À LA BONNE FRANQUETTE”

NON, ce n'est pas le nom d'un nouveau restaurant qui aurait ouvert ses portes à Chanteuges, mais la façon que le conseil municipal a adoptée pour recevoir M. le sous préfet de Brioude en visite à Chanteuges, lundi 29 décembre 2025.

En effet, pour pouvoir échanger avec M. Mathias Régnier, l'idée de l'auberge espagnole où chaque conseiller apportera un plat, a été retenue pour pallier la fermeture des restaurants ce jour-là, et la salle des associations a permis de partager un repas en toute simplicité !

Une immersion au cœur du patrimoine dans l'abbaye, dans le cloître, avec sa vue sur notre pittoresque Gravière débute la visite du village. La descente par les calades pour rejoindre la rue des moulins puis la mairie lui ont inspiré ce commentaire : **« Chanteuges est un village qui vous saisit tout de suite. Un patrimoine fort, une situation spectaculaire, une identité bien ancrée au cœur de la vallée de l'Allier ».**

Après avoir échangé sur les futures élections municipales, les obligations, les autorisations, et les nouvelles dispositions, nous avons parlé du présent de Chanteuges et de son avenir proche avec l'aménagement de l'espace Nanou Coudert. Un dernier café dans les locaux de la mairie et M. le sous préfet a regagné Brioude avec, nous a-t-il assuré, l'envie de revenir bientôt dans notre beau village. Nous le remercions chaleureusement d'avoir accordé sa 50^e visite des communes, à notre village.

Cette semaine à cheval entre 2025 et 2026 a été riche en rencontre puisque samedi 3 janvier le conseil municipal avait donné rendez-vous à la population de Chanteuges pour recevoir ses meilleurs vœux. Sandrine Roux Maire, en plus de ses souhaits de prospérité, de sérénité et de « bien vivre » à Chanteuges exprimait ses tristes pensées pour Cécile et Pascal, les deux agents décédés cette année.

Son immense gratitude à tous les conseillers pour ce mandat qui s'achève, les bons moments passés ensemble et les belles rencontres qui ont agrémenté ces six années, lui feront oublier « les engueulades » qui vont avec la charge du premier magistrat de la commune !

Avant d'inviter l'assistance à partager le buffet préparé par le boulanger, Sandrine renouvelle ses cordiaux remerciements à ce tissu associatif chanteugeois qui fait vivre Chanteuges par les nombreuses et diverses animations proposées !

Et c'est pendant le début des hostilités gourmandes que Jean-Pierre Vigier et Fanny Pradines, (représentant Laurent Duplomb), ont honoré l'invitation de Sandrine Roux en rejoignant la salle des fêtes et ont conversé tout au long de la soirée avec ce public venu très nombreux.

En bref

Les conseillers municipaux
et leurs missions

page 4

La fontaine
Fromenty

page 16

ZOOM SUR...
UTILES et son
atelier bois

page 24





ÉDITO DU MAIRE

Chères Chanteugeoises, chers Chanteugeois,
Depuis notre élection, avec toute l'équipe municipale, nous avons souhaité insuffler une nouvelle dynamique à notre conseil et à notre commune. Chacun des élus s'est engagé avec conviction dans des domaines précis : organisation travail des agents ; locations des salles et logements ; Électrification ; CCAS ; Gestion de la Gravière, des poubelles, des plantes invasives ; bibliothèque ; projets et gestion du patrimoine, afin de travailler de manière complémentaire et d'être au plus près de vos attentes.

Être élus au conseil municipal, c'est avant tout une aventure humaine. C'est être à votre écoute au quotidien, accompagner vos projets, faire face aux imprévus, chercher des solutions concrètes et préparer l'avenir avec responsabilité. Ces premiers mois de mandat nous ont rappelé à quel point notre commune est riche de ses habitants, de son histoire et de son cadre de vie... mais aussi combien les défis à relever sont nombreux si nous voulons continuer le travail engagé en 2025 sur l'amélioration et la vision de notre commune à long terme.

Au fil de ce bulletin, vous découvrirez que derrière chaque projet, qu'il concerne les travaux, l'entretien du patrimoine, le logement, l'assainissement, la sécurité ou encore la vie culturelle et associative, il y a avant tout un travail collectif. Rien ne se fait seul. Je tiens à remercier sincèrement les élus, les agents communaux, les associations avec leurs bénévoles et tous les habitants qui, chacun à leur manière, participent à faire vivre Chanteuges.

Cette année marque également une étape importante pour moi avec mon élection à la présidence de la Communauté de communes des rives du haut allier. J'aborde cette responsabilité avec humilité et détermination. Loin de m'éloigner de Chanteuges, elle me permet au contraire de mieux défendre les intérêts de notre village et de porter sa voix à l'échelle de notre territoire. Nous allons pouvoir avancer sur le projet de centre-bourg sans être paralysé.

Les enjeux communautaires à venir sont importants : préserver des services publics de qualité, accompagner les transitions environnementales, soutenir l'activité économique, développer le tourisme, améliorer l'habitat et renforcer les solidarités entre nos communes rurales. Ces défis, nous ne pourrions les relever qu'ensemble, dans un esprit de confiance et de coopération.

Notre ambition est simple et sincère : préserver l'âme et l'authenticité de Chanteuges tout en préparant son avenir. Faire de notre commune un lieu où il fait toujours bon vivre, où chacun trouve sa place et soit fier d'y appartenir.

Ce bulletin est le reflet de cet engagement collectif. J'espère qu'il vous permettra de mieux comprendre les actions menées et les projets qui nous portent quotidiennement. Il suffit parfois de peu pour faire plaisir.

“Préserver notre village,
préparer son avenir, ensemble.”

Je vous souhaite une excellente lecture et vous remercie, toujours, pour votre confiance et votre attachement à notre belle commune.

Sandrine ROUX

Etat civil



Du 1^{er} novembre 2025 au 1^{er} juin 2026

Naissance :

HUGON PENIDE Léna, Rose, née au Puy-en-Velay, le 3 mars 2026
BEGON GIORDANA Bastien, né au Puy-en-Velay, le 19 juin 2026

Mariage :

Éric THOMÉ et Patricia BRUN, le 16 mai 2026

Décès :

- ▶ GLEIZE Alain, décédé à Langeac, le 29 novembre 2025
- ▶ ROBIN Ginette, née BOURRIER, décédée à Dommartin, le 6 décembre 2025
- ▶ PAGE Marie Louise, décédée à Langeac, le 11 décembre 2025
- ▶ TRINCAL Alice née CHAPEL, décédée au Puy-en-Velay, le 16 décembre 2025
- ▶ BONGRAND Jean-Pierre, décédé à Langeac, le 20 décembre 2025
- ▶ LEBRETON Bernard, décédé à Langeac, le 7 janvier 2026
- ▶ BOISSIERES Éric, décédé au Puy-en-Velay, le 6 février 2026
- ▶ BESSEYRE Monique, née LONJON, décédée à Langeac, le 28 février 2026
- ▶ VÉZIANT Paulette, née COMBEUIL, décédée à Langeac le 5 mars 2026
- ▶ PORTAL Pierrette, décédée au Sénégal, le 8 mars 2026
- ▶ FONTANIER André, décédé à Langeac, le 12 avril 2026
- ▶ LEYRELOUP Denise, née BARTHÉLÉMY, décédée à Langeac, le 28 avril 2026



**BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en **JDC**
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos ici

QR code linking to more information.

Instagram: @armees_jeunesse
LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
Twitter: @DSNjeunesse
YouTube: @SGArmées

je m'informe

LE RÔLE D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Ce dispositif existe depuis 2002, chaque commune doit nommer un élu :

Quatre circulaires (21 octobre 2001 - 18 février 2002 - 16 juillet 2003 - 27 janvier 2004) ont été adressées à Mesdames et Messieurs les préfets pour leur demander de prendre les mesures d'information nécessaires auprès des communes de leur département afin que les maires réunissent en délibération leur conseil municipal pour procéder à la désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.

Une instruction datée du 24 avril 2002 précise les missions des correspondants défense en matière de sensibilisation de nos concitoyens aux impératifs de défense.

Il doit assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Une lettre adressée par le ministre à chaque correspondant défense le 24 octobre 2002 a par la suite renforcé ce dispositif.

Au niveau local, les préfets et les délégués militaires départementaux, selon leur propre initiative, informent régulièrement les correspondants défense de leur département.

Chez nous Laury (membre du CCAS) recevra la documentation envoyée. Il n'y a pas de structure communale dans laquelle elle peut intervenir. La commémoration de nos morts pendant les guerres est assurée par le CCAS lors de la cérémonie du 11 novembre.



LE TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

« Pour être juré d'assises en France, il faut être citoyen français, âgé d'au moins 23 ans, inscrit sur les listes électorales, savoir lire et écrire en français, et ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité ».

La sélection des jurés se fait en plusieurs étapes : elle s'est déroulée le samedi 13 juin en mairie de Siaugues-Ste-Marie.



1 Tirage au sort initial : Chaque année, la mairie de Siaugues Sainte Marie est chargée d'organiser le tirage au sort des jurés d'assises pour établir la liste préparatoire de son secteur.

► Neuf communes sont centralisées sur cette mairie et seuls six jurés doivent être tirés au sort sur les listes électorales des communes : Chanteuges, Charraix, Pébrac, Prades, St-Arcons-d'Allier, Vissac-Auteyrac (Siaugues-Ste-Marie, St-Bérain, St-Julien-des-Chazes n'ont pas participé par élimination au tirage au sort)

► Tirage au sort des noms sur les listes électorales pour établir une liste préparatoire : Chaque délégué muni de la liste électorale de sa commune annonce le nombre de pages de sa liste. Un numéro de page ainsi qu'un numéro de ligne dans cette page sont choisis par un autre participant et le conseiller délégué juge si la personne est apte à être proposée. Les coordonnées des lauréats sont répertoriées sur une liste qui sera envoyée au tribunal.

2 Établissement de la liste annuelle : Le tribunal judiciaire procède à un nouveau tirage pour constituer la liste annuelle départementale, publiée en préfecture

3 Liste de session et tirage final : Pour chaque procès, un dernier tirage au sort désigne les jurés qui siégeront effectivement, sous réserve des récusations possibles par la défense ou l'accusation.

LA GENDARMERIE ET CHANTEUGES

Chanteuges est rattachée à la gendarmerie de Langeac qui intervient ponctuellement selon les besoins en sécurité ou prévention.

Pour l'année 2025, le nombre d'heures de présence sur notre commune s'élève à 548, dont 59 pour des interventions relevant de la sécurité routière (durant lesquelles 10 infractions ont été relevées) et 16 heures pour des causes allant de l'accident à la divagation...

À SAVOIR : Les communes et groupements de communes peuvent bénéficier de subventions issues du produit des amendes de police pour financer des projets de sécurité routière, de mobilité et de transports en commun. Bien sûr le montant de ces aides n'est pas en rapport avec le nombre de procès verbaux dressés sur la commune : les demandes sont déposées auprès du conseil départemental, qui établit la liste des bénéficiaires et le montant attribué en fonction des priorités et de l'enveloppe disponible. Chanteuges a dernièrement bénéficié de cet apport sur les travaux de la « route des vieux chênes ».

Nous croisons aussi la gendarmerie tous les 3 ans, sur notre aire naturelle de camping pour la commission de sécurité et très régulièrement durant tout l'été pour appuyer les conseillers dans leur démarche de collecte et respect de l'environnement naturel des bords de l'Allier.

Leurs missions de prévention et d'information sécuritaires priment sur la répression et selon les statistiques et les ressentis des agents, on se réjouit de la classification de Chanteuges comme un « village tranquille » car on dénombre peu d'interventions sur l'année.





**Sandrine
ROUX**
Maire

- ▶ Finances - Administration
- ▶ Présidente CCAS et Commission des marchés
- ▶ Déléguée CCRHA / CLECT transfert des compétences
- ▶ Gestion du personnel communal
- ▶ Gestion de l'Urbanisme
- ▶ Collecte de la Gravière



**Nicolas
PORTAL**
1^{er} adjoint

- ▶ Suppléant du maire à la CCRHA
- ▶ SE2A (Eau / SPANC) (*suppléant*)
- ▶ En charge du travail des agents communaux
- ▶ Commission des marchés
- ▶ Suivi des chantiers et travaux
- ▶ Référent météo préfecture



**Annie
PAGE**
2^e adjoint

- ▶ Site internet / Bulletin municipal
- ▶ Locations de la salle des fêtes et des associations
- ▶ Membre du CCAS
- ▶ Collecte de la Gravière
- ▶ Syndicat d'électrification de la Haute-Loire / Éclairage public
- ▶ Commission des marchés (*suppléante*)
- ▶ Référent météo préfecture
- ▶ Affichage Bourleyre



**Pascal
COMBRE**
3^e adjoint

- ▶ Voirie et suivi des travaux, logements
- ▶ Gestionnaire de la Gravière
- ▶ Gestion des employés
- ▶ Commission des marchés
- ▶ Affichage la Bastide / La Bretagnolle / Fromenty
- ▶ Membre du CCAS



**Véronique
LEBRETON**

- ▶ Gestion de la location des logements
- ▶ Bibliothèque
- ▶ Membre du CCAS
- ▶ Correspondant SICTOM (*titulaire*)
- ▶ Bulletin
- ▶ Gestion des invasifs : frelons asiatiques et ambrosie
- ▶ Affichage la Vialle
- ▶ Déléguée au Crédit Agricole pour les collectivités locales
- ▶ Gestion administrative de la Gravière



**Nicolas
MATHIEU**

- ▶ Commission des marchés
- ▶ Gestion administrative des CP et RTT des employés
- ▶ SE2A (Eau / SPANC) (*titulaire : vice président*)
- ▶ Assainissement collectif

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LEURS MISSIONS



**Christian
CUBIZOLLES**

- ▶ Délégué au syndicat départemental d'électrification
- ▶ Éclairage public
- ▶ Assainissement collectif
- ▶ Membre du CCAS
- ▶ Collecte de la Gravière
- ▶ Gestion des cloches électriques de l'abbaye



**Laury
THEROND**

- ▶ Fleurissement
- ▶ Affichage Tavernat
- ▶ Membre du CCAS
- ▶ Déléguée chargée de la défense
- ▶ Collecte de la Gravière



**Marc
SABATIER**

- ▶ Commission des marchés (*suppléant*)
- ▶ Salle des fêtes (proximité)
- ▶ Affichage le Bourg
- ▶ Gestion des invasifs : ambrosie et frelons asiatiques
- ▶ Collecte de la Gravière
- ▶ Cimetière
- ▶ Suivi des travaux - logements
- ▶ Gestion des cloches de l'abbaye



**Marie
ECHAUBARD**

- ▶ SE2A (eau / SPANC) (*suppléante*)
- ▶ Salle des fêtes
- ▶ Membre du CCAS
- ▶ Affichage Belchamp
- ▶ Bulletin
- ▶ Collecte de la Gravière



**Grégory
DESPOND**

- ▶ Commission des marchés (*suppléant*)
- ▶ SICTOM (*suppléant*)
- ▶ SE2A (eau / SPANC) (*titulaire*)
- ▶ Collecte de la Gravière



**Ophélie
RAPATEL** *Suppléante*

- ▶ Fleurissement
- ▶ Collecte de la Gravière
- ▶ Animations enfants

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES OU COMMISSION DES MARCHÉS



Elle est constituée du maire, ou de son représentant, président de la commission, et de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, suppléants qui ont uniquement vocation à

remplacer temporairement les membres titulaires absents à une séance.

Les marchés dont le montant n'excède pas 60 000€ hors taxe ne sont pas soumis à ces obligations. Ce plafond vient d'ailleurs d'être rehaussé, passant de 40 à 60 000€ (à compter du 1^{er} avril 2026). La commune peut alors passer des marchés de gré à gré, sans publier un appel d'offre ou mettre les prestataires candidats en concurrence. Il s'agit d'une procédure négociée.

Pour certains marchés spécifiques, ce seuil est bien plus élevé. Il atteint 100 000 € pour un marché de travaux par exemple (depuis le 1^{er} janvier 2026).

- 1 La commune publie un appel d'offres, auquel les candidats ont un délai de 15 à 35 jours pour répondre.
- 2 Elle étudie ensuite les devis, respectant ainsi le principe de mise en concurrence.
- 3 Enfin, elle informe les candidats évincés, notifie le prestataire retenu et publie un avis d'attribution.
- 4 Le maire contrôle la bonne exécution du contrat. La commune a le droit de vérifier la conformité des travaux, de sanctionner l'entreprise prestataire par des pénalités de retard ou une suspension du marché.

La surveillance par le préfet garantit la transparence de la procédure de la commande publique, et vise à prévenir tout détournement de pouvoir ou favoritisme.

À savoir



La CCID est une commission obligatoire, elle est composée de sept membres, à savoir **six commissaires plus le Maire ou un adjoint(e)** qui en sera le président ou la présidente. Des suppléants, en nombre égal, sont aussi désignés.

Les commissaires doivent être contribuables au titre des impositions locales : taxe d'habitation (TH) ou taxes foncières (TF) ou CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). Une liste comportant le double du nombre de membres, donc 24 contribuables, a été dressée et validée en conseil municipal selon ces critères avec l'obligation de connaître le territoire communal.

Cette liste est envoyée au directeur départemental des finances publiques qui fait un choix et 12 contribuables seront retenus : 6 délégués et 6 suppléants.

La CCID est en charge de garantir la bonne évaluation des bases fiscales de la collectivité sur les locaux d'habitation.

En effet, elle donne son avis aux évaluations réalisées par l'administration fiscale. Elle peut également engager tous travaux permettant une mise à jour des bases fiscales.



La cloche



Le haut parleur pour le son synthétique

POURQUOI DEUX DÉLÉGUÉS POUR LA SONNERIE DES CLOCHES ?

Nous disposons de deux systèmes de sonorisation dont notre belle et ancienne cloche qui depuis des lustres vole au bras de sonneurs expérimentés, tous formés par les précédents carillonneurs. C'est ainsi que Marc fut l'élève attentif de Nanou et a reçu le trousseau de clefs qui permet d'accéder aux cordes magiques. Il connaît la triste mélodie du glas et fait s'envoler la cloche si on le lui demande. Ce « glas », également connu sous le nom de « cloche des morts », est la sonnerie qui signale, la mort ou les obsèques d'une personne.

Quant à Christian, il est plus « branché ». C'est lui qui va remettre les pendules à l'heure si par quelques caprices d'alimentation, le boîtier électronique qui nous rappelle l'heure du repas, de la sieste, et peut-être même du coucher, venait à se dérégler. Il a lui aussi le trousseau de clés qui ouvre la porte de cette machinerie.



Le boîtier des cloches électriques

NOS AGENTS MUNICIPAUX AU CŒUR DE LA VIE DU VILLAGE



Yves



Valérie

Nous tenons à les remercier chaleureusement tous les quatre pour leur engagement et leur travail quotidien, qui contribuent à maintenir la qualité et la beauté de notre cadre de vie, reconnues et appréciées de tous.



Lionel



Évelyne

L'année dernière a été particulièrement difficile pour notre commune avec la disparition de deux de nos agents municipaux, Cécile et Pascal. Leur engagement et leur présence ont profondément marqué la vie de notre village, et leur souvenir reste très présent dans nos esprits.

Durant la maladie de Pascal, nous avons fait appel à Yves Mazal, habitant de Saint-Didier-sur-Doulon et paysagiste indépendant. Yves s'est très rapidement investi dans ses missions et a su trouver sa place au sein de la commune. Il forme aujourd'hui un duo efficace et complémentaire avec Lionel, agent communal depuis plus de 20 ans. Leur travail à deux est indispensable pour assurer l'entretien des nombreux espaces verts du village : calades, cimetière, terrasses et espaces publics nécessitent une vigilance et un soin constants. Yves a donc signé un contrat de 3 ans renouvelable, nous permettant de conserver cette aide précieuse.

Avec l'arrivée de la période estivale et l'augmentation de l'activité, notamment liée à la location de la salle des fêtes et à la gestion du ménage, la commune a renforcé son équipe. Nous avons ainsi le plaisir d'accueillir Valérie Poitte. Elle nous rejoint pour 3 mois renouvelables également. Habitante permanente de Chanteuges, Valérie intervient pour l'entretien ménager en général, la propreté des bâtiments communaux notamment (salle des fêtes, mairie, église, cloître, salle des associations et espaces d'accueil), ainsi que pour les sanitaires de la cour de l'abbaye, de la Gravière et de la gare, particulièrement sollicités en été. Elle participe également à la plantation et à l'entretien des fleurs aux côtés de nos agents techniques. Vous aurez sans doute l'occasion de croiser Valérie au détour d'une ruelle de Chanteuges, comme Yves et Lionel dans les différents espaces du village.

Evelyne quant à elle, est présente derrière ses écrans depuis 2007 pour remplacer Mireille. Elle vous reçoit avec bienveillance pour toutes vos sollicitations de documents administratifs. Elle répond à toutes les demandes d'état civil, elle gère la comptabilité en liaison avec le trésor public et établit les bulletins de paie. Le travail de secrétariat dans une petite commune est aussi complexe que varié et Evelyne jongle avec les chiffres et les lettres avec sérieux et efficacité.

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

ROUX Sandrine, Présidente

BERAUD Colette : *Tavernat*
 MASSON Evelyne : *Fromenty*
 COMBRE Pascal : *La Bastide*
 NAUDIN Nathalie : *Le Bourg*
 CUBIZOLLES Christian : *La Vialle*
 PAGE Annie : *Bourleyre*
 DUFFAUD Andrée : *Champa*
 RAPATEL Ophélie : *La Bretagnolle*
 ÉCHAUBARD Marie-Christine : *Vallée Desges*
 THEROND Laury : *Tavernat*
 LEBRETON Véronique : *La Vialle*
 VIZADE Joëlle : *Martiroi*



Présent dans la quasi-totalité des communes françaises, le CCAS joue un rôle de proximité auprès des habitants, en particulier les publics les plus fragiles. Il est composé de six personnes élues et 6 personnes civiles en plus du maire qui est Président d'office.

À Chanteuges, les membres du CCAS ont été choisis selon une répartition géographique équitable sur la commune et pour leur sensibilité envers l'aide sociale.

La première réunion s'est tenue le 29 avril 2026, pour le vote du budget qui s'équilibre à 4 433,64 € en fonctionnement et pour mettre à jour la liste des personnes vulnérables. Depuis l'été 2003 et sa cruelle chaleur, l'état a demandé aux communes de dresser une liste de personnes potentiellement fragiles.

Dans les faits, ce sont les habitants qui doivent s'y inscrire ; mais à Chanteuges, petite commune rurale, nous avons la chance de connaître nos voisins et de pouvoir les contacter quand des circonstances météorologiques extraordinaires se déclenchent. Cette liste tenue à jour et rééditée 2 fois par an, est à disposition des services de l'état, La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes qui y sont inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet (canicule, grand froid, épidémie...).

Pour le CCAS, ceci s'inscrit dans son rôle de prévention pour les administrés... et pour le lien social, les membres sont heureux de retrouver les personnes de plus de 65 ans invitées au repas de fin d'année.

LA COMMUNICATION

Pour une bonne communication auprès de la population, il faut plusieurs supports et la commune de Chanteuges s'est depuis plusieurs années, attachée à cela.

► Par des panneaux d'affichage :

Quand les panneaux sont en place, il faut les alimenter : les informations pour les animations parviennent souvent en mairie par des affiches, les convocations au conseil municipal et les comptes-rendus écrits par les conseillers, sont imprimés par Evelyne qui contacte les responsables affichage.

Affichage Tavernat	Laury THEROND
Affichage la Bastide / La Bretagnolle / Fromenty	Pascal COMBRE
Affichage la Vialle	Véronique LEBRETON
Affichage le Bourg	Marc SABATIER
Affichage Bourleyre	Annie PAGE

► Par le site internet :

La tâche est plus complexe. Sandrine et Annie qui ont créé les pages du site en 2019 ont reçu la formation pour l'alimenter. Laury veut bien être initiée aussi ! Les procès verbaux des conseils municipaux sont les seuls documents que nous devons légalement afficher sur le site internet. Tous les autres articles sont insérés au fil des actualités et de l'agenda et sont relayés sur la **page Facebook « Village de Chanteuges »**

Les onglets sont mis à jour aussi souvent que nécessaire : changements des tarifs municipaux, arrêtés municipaux, départementaux ou nationaux, rénovation de bâtiments.

Pour le site (Chanteuges.fr), la page Facebook (Village de Chanteuges) ou le bulletin, le job est complet quand les photos sont prises au moment opportun et l'article écrit avec les détails explicatifs.

► La communication est complétée par **l'application ILLIWAP** sur laquelle on envoie aux abonnés de « Mairie de Chanteuges » toutes les informations utiles provenant des associations ou de la mairie. 576 abonnés reçoivent nos actualités.

► Et bien sûr par notre **bulletin municipal**, qui est le résumé de la vie à Chanteuges sur l'année écoulée. Il est la mémoire de notre vie communale. Il est aussi le support de certains dossiers approfondis, de photos souvenir...



Téléchargez
illiwap
L'APPLI QUI CHANGE
LA VIE !

et recevez toute
l'actualité de
votre commune !



CHANTEUGES
Info

Rédaction : Véronique LEBRETON, Nicolas MATHIEU, Annie PAGE, Sandrine ROUX.
Photographies : Véronique LEBRETON, Annie PAGE, Sandrine ROUX.
Pour les associations : Pascal COMBRE, Natacha DOUBLET, Jean-Luc GAUTHIER, Ivan JOUMARD, Dominique POITE, Ophélie RAPATEL, Brigitte TESTUD, Julien VIZADE.
Conception graphique : Chloé Abeillon - iBiz®
Imprimeur : Agence iBiz® - www.ibiz.fr



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

**Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous.**



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi		13h30 - 17h00
Mardi		13h30 - 17h00
Mercredi		13h30 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00



Maison France Services de Langeac

6, place André Roux - Tél. 04 71 77 26 51
langeac@france-services.gouv.fr

MAISON

FRANCE SERVICES

Depuis 2022, la commune de Langeac accueille une Maison France Services, destinée à accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien.

Ce service reste encore insuffisamment connu d'une partie de la population. Nous souhaitons donc renforcer la communication à l'échelle de la Communauté de communes afin que vos administrés puissent bénéficier pleinement de cet accompagnement de proximité.

La Maison France Services permet aux administrés d'être aidés pour les démarches liées notamment à :

- la CAF
- l'Assurance Maladie (CPAM)
- les impôts
- la retraite
- France Travail
- l'ANTS (cartes grises, permis de conduire...), etc.

Les accompagnements permettent, dans la plupart des cas, d'aider les usagers dans l'intégralité de leur demande. Lorsque cela est nécessaire, les agents orientent ensuite vers les organismes partenaires compétents.

La structure dispose également d'un conseiller numérique, dont la mission est d'accompagner les usagers dans l'usage du numérique, par exemple pour :

- la prise en main d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un Smartphone
- la création et la gestion d'une adresse mail
- l'utilisation des services publics en ligne
- la navigation sur Internet en toute sécurité

Les accompagnements proposés sont gratuits, réalisés par des professionnels formés, dans un cadre confidentiel et bienveillant.



Suivez l'actualité
de votre Maison
France Services sur
Facebook et
sur Illiwap



URBANISME

DEMANDE DE PERMIS

Les dossiers de demande pour les permis de construire, les permis de démolition et différents travaux, sont à demander au secrétariat de mairie qui les réceptionne ensuite une fois complétés. Evelyne les pré-instruits en vérifiant les pièces justificatives demandées, les dates et signatures.

Un premier contrôle suivi d'un avis signé est apposé par Sandrine. Les dossiers sont ensuite envoyés au service privé instructeur d'urbanisme : ADSCOM (Application du Droit du Sol des COMmunes).

Après différents courriers pour requérir des pièces complémentaires si besoin, une prolongation de délai est signifiée avant de recevoir l'arrêté autorisant le projet. Celui-ci revient ensuite en mairie pour une signature définitive d'accord de la maire.

Pendant l'instruction, les dossiers sont bien sûr envoyés aux organismes exploitant les réseaux (Syndicat des eaux, ENEDIS ...) et à l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) anciennement ABE, pour les demandes de travaux situés dans le périmètre de protection de l'abbaye. Cet enchaînement de contraintes entraîne un délai d'attente pouvant aller jusqu'à quatre mois. Quand tout est OK : la mairie informe le mandant de la complétude de sa demande, il devra faire une déclaration d'ouverture de chantier au début des travaux (documents papier et panneaux sur place) et une déclaration d'achèvement en fin de chantier.

L'ensemble des demandes de travaux est affiché sur le panneau de la mairie.

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans un souci de meilleure circulation de l'information et de renforcement du lien entre la commune et la Communauté de Communes, chaque conseiller municipal a désormais la possibilité de participer aux différentes commissions communautaires. Cette démarche vise à permettre une meilleure compréhension des projets et des décisions intercommunales, tout en facilitant leur restitution au sein du conseil municipal et auprès des habitants. En favorisant cette implication élargie, la commune souhaite renforcer la transparence, la réactivité et la cohérence des actions menées sur le territoire, au bénéfice de tous. Voici les commissions et le conseiller participant :



rives du
Haut-Allier

notre communauté de communes

COMMISSION 1 ADMINISTRATION, FINANCES, RHET COMMUNICATION

Elle définit les orientations financières de l'intercommunalité et veille à la bonne gestion des dépenses publiques. Cette commission gère également les aspects ressources humaines de la collectivité.

- Vice-président : **Franck NOEL-BARON**
- Conseiller délégué : **David ROCHE**
- Conseiller municipal membre : **Sandrine ROUX**

COMMISSION 2 AMÉNAGEMENTS, TRAVAUX, DÉCHETS, GEMAPI ET URBANISME

Elle assure le suivi des travaux sur l'ensemble du territoire, la gestion des ordures ménagères pour le pays de Saugues, et travaille au projet d'élaboration du Plan Local D'Urbanisme

- Vice-présidents : **Alain CUSSAC, Michel CLEMENSAT, Philippe MOLHERAT**
- Conseiller municipal membre : **Pascal COMBRE**

COMMISSION 3 SERVICES À LA POPULATION

Elle assure la gestion des transports (colibri et scolaires), elle intervient sur l'offre existante pour l'enfance jeunesse (crèche, centres de loisirs...). On la retrouve sur les champs « social et santé » avec le pilotage des chantiers d'insertion, la gestion de l'aire des gens du voyage et la proposition de mutuelle et télé assistance.

- Vice-présidentes : **Magalie MISSONNIER, Karine CROS, Jessica COUDERT**
- Conseiller municipal membre : **Marie Christine ÉCHAUBARD**

COMMISSION 4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Elle gère les aides à l'investissement économique du territoire et à l'animation commerciale.

Le soir de l'élection de la présidente et des vice présidents

Elle travaille pour le développement des projets énergétiques et les enjeux liés à l'emploi... elle installe les zones d'activités.

- Vice-présidents : **Agnès JEAN, Sylvie LEBRAT, Robert PAYS**
- Conseiller municipal membre : **Nicolas PORTAL**

COMMISSION 5 SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Elle conduit les actions culturelles auprès des jeunes (musique, danse, théâtre), elle propose un contrat de lecture et de développement numérique aux 28 bibliothèques de la communauté dont fait partie celle de Chanteuges et par convention une éducation artistique et culturelle.

- Vice-présidentes : **Lydie BERTONI et Caroline SAHUC**
- Conseiller municipal membre : **Nicolas MATHIEU**

COMMISSION 6 TOURISME ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Elle définit plus largement le cadre de l'attractivité à destination des touristes : promotion du territoire, des hébergements et de l'activité touristique, et s'occupe de la gestion des offices de tourisme en collaboration avec le conseil d'exploitation composé d'élus et de professionnels du tourisme

- Vice-président : **David OLAGNOL**
- Conseillère déléguée : **Luce MANSOT**
- Conseiller municipal membre : **Véronique LEBRETON**

COMMISSION 7 SERVICE AUX COMMUNES

Cette nouvelle commission proposera un accompagnement financier aux communes sur la réalisation de projets spécifiques et techniques par un appui administratif et une mutualisation des commandes et du matériel.

- Vice-président : **Ludovic LEYDIER**
- Conseiller délégué : **Marc SERVANT**
- Conseiller municipal membre : **Annie PAGE**



LA STRUCTURE TYPE D'UN BUDGET LOCAL

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une « **section de fonctionnement** », dédiée aux charges courantes et une « **section d'investissement** » avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

Les budgets locaux intègrent par ailleurs, à l'intérieur de ces sections, **des chapitres et des articles**.

La **section de fonctionnement** regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les **charges de personnel**, mais aussi les **charges à caractère général** (la facture d'électricité de la mairie, de l'éclairage public, par exemple), les **provisions**, les **dotations aux amortissements** ou les **intérêts de la dette**.

La **section d'investissement**, quant à elle, recense les **dépenses d'équipement** ou encore le **remboursement du capital de la dette**. Les recettes de cette section incluent notamment les **dotations et subventions de l'État**, ainsi qu'une capacité d'« **autofinancement** » lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

LE CALENDRIER D'ADOPTION

Le budget est réputé couvrir la période du 1^{er} janvier au 31 décembre, et doit théoriquement être adopté avant le début de l'année concernée. La loi, cependant, accorde à la collectivité territoriale un délai courant jusqu'au 15 avril pour procéder à l'adoption définitive de son budget, voire jusqu'au 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée.

BUDGET 2026 COMMUNE

FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	DÉPENSES	
002	Report déficit	
011	Charges à caractère général	177 825,00
012	Charges de personnel	187 000,00
014	Atténuation de produits	1 400,00
65	Autres charges de gestion	57 272,53
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	100,00
042 c/6811	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 300,00
023	Virement à l'investissement	155 466,56
TOTAL		588 364,09

CHAPITRES	RECETTES	
002	Report excédent	153 214,09
013	Atténuations de charges c/6419	5 000,00
042 c/777	Opération d'ordre de transfert entre sections	
70	Produits des services et ventes	10 000,00
73	Impôts et taxes	57 000,00
731	Fiscalité locale	175 000,00
74	Dotations et participations	148 000,00
75	Autres produits de gestion	40 000,00
76	Produits financiers	50,00
77	Produits exceptionnels	100,00
79	Transferts de charges	
TOTAL		588 364,09

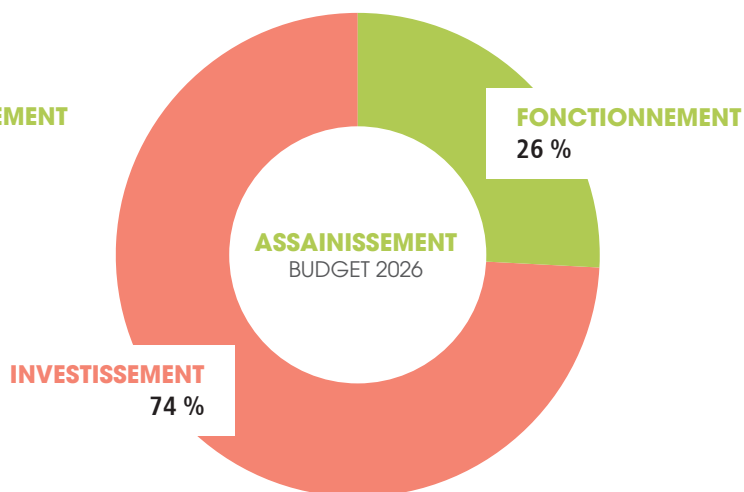
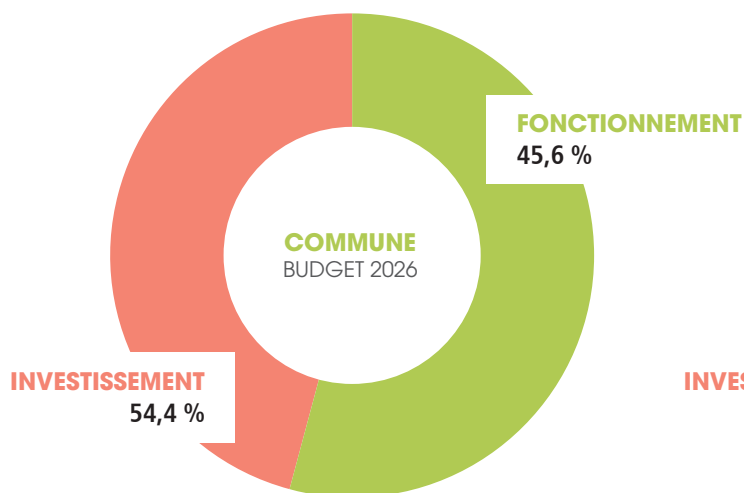
INVESTISSEMENT

CHAPITRES	DÉPENSES	
001	Report déficit	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
16	Remboursement emprunt et caution	500,00
20	IMMO Études	20 000,00
204	Immobilisations incorporelles	48 000,00
21	Immobilisations corporelles	375 030,29
21 râr	Restes à réaliser reportés de n-1	
23	Immobilisations en cours	50 000,00
TOTAL		493 530,29

CHAPITRES	RECETTES	
001	Report excédent d'investissement	132 583,35
021	Virement du fonctionnement	155 466,56
041	Opérations patrimoniales	
1022	FCTVA	45 290,53
10223	TLE	
1068	Affectation du résultat	100 000,00
13	Subventions	50 389,85
16	Emprunt	
	Caution	500,00
040 c/28	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 300,00
TOTAL		493 530,29

TOTAL DÉPENSES : 1 081 894,38 €

TOTAL RECETTES : 1 081 894,38 €

BUDGET 2026 **ASSAINISSEMENT****FONCTIONNEMENT**

CHAPITRES	DÉPENSES	
002	Report déficit	
011	Charges à caractère général	4 549,00
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produits c/706129 agence de l'eau	2 100,00
65	Autres charges de gestion	201,00
66	Charges financières c/6611	489,70
67	Charges exceptionnelles	
042 c/6811	Opération d'ordre de transfert entre sections	60 700,00
023	Virement à l'investissement	
TOTAL		68 039,70

CHAPITRES	RECETTES	
002	Report excédent	197,17
013	Atténuations de charges	
042 c/747	Opération d'ordre de transfert entre sections	34 700,00
70	Produits des services et ventes	17 000,00
73	Impôts et taxes (dont 730)	
74	Dotations et participations de la CNE	15 142,53
75	Autres produits de gestion	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	1 000,00
79	Transferts de charges	
TOTAL		68 039,70

INVESTISSEMENT

CHAPITRES	DÉPENSES	
001	Report déficit	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	34 700,00
041	Opérations patrimoniales	
16	Remboursement emprunt et caution	696,26
20	Immobilisations incorporelles	
204	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	90 000,00
23	Immobilisations en cours	67 632,84
TOTAL		193 029,10

CHAPITRES	RECETTES	
001	Report excédent d'investissement	132 329,10
021	Virement du fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales	
1022	FCTVA	
10223	TLE	
1068	Excédent de fonctionnement	
13	Subventions	
16	Emprunt c/1641 Caution	
040 c/28	Opération d'ordre de transfert entre sections	60 700,00
TOTAL		193 029,10

TOTAL DÉPENSES : 261 068,80 €**TOTAL RECETTES : 261 068,80 €**

3 et 7, cour de l'abbaye



9, cour de l'abbaye



4 et 6, place
des Lavandières



12, route
du Haut-Allier

LOGEMENTS COMMUNAUX

Nous avons 9 logements municipaux et les conseillers chargés de leur gestion sont pour la partie administrative Véronique Lebreton et pour la partie technique Pascal Combre et Pascal Sabatier. La location de ces biens communaux doit être suivie pour d'une part, sauvegarder ce patrimoine et d'autre part pour respecter les droits des deux parties signataires au contrat de bail.

Lorsqu'un logement se libère, il faut d'abord en vérifier l'état général afin de réaliser les éventuels travaux qui vont déterminer le montant du loyer. Les diagnostics obligatoires viennent se greffer sur cette liste de préparations.

L'annonce peut être publiée, photos à l'appui et après la planification des rendez-vous, les visites s'enchaînent et les dossiers des candidats sont constitués avec toutes les pièces justificatives d'identité, de revenus, de contrat de travail...

Le conseil municipal fait le choix du locataire après vérification de la solvabilité du candidat et son adéquation avec le logement.

La caution de garantie déposée, le bail peut être signé par les deux parties. Un état des lieux détaillé de toutes les pièces du logement, de son équipement et le relevé des compteurs complètent le dossier avant la remise des clés au nouveau locataire.

Il faudra ensuite assurer le suivi après l'entrée dans les lieux, par la vérification annuelle du contrat d'assurance, du ramonage des cheminées et intervenir sur les incidents techniques. La facturation des loyers ainsi que l'ajout sur la liste des habitants de la commune est assurée par Evelyne au secrétariat.



INCIVILITÉS OU NÉGLIGENCE ?

Des sacs de déchets alimentaires ont été posés à côté des poubelles dans la rue de l'enfer : Est-ce par négligence ou parce que les conteneurs étaient pleins ? La conséquence était prévisible et bien étalée par quelques animaux en quête de nourriture ! Des récipients plus grands ont été demandés au SICTOM ce qui devrait remédier à ces désagréments que les agents communaux ont nettoyés efficacement !

RAPPEL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LANGEAC

Du lundi au samedi inclus
8-19 h (Du 1^{er} avril au 30 septembre)
8h-18h (du 1^{er} octobre au 31 mars)

CHANTEUGES EN CHIFFRES



75 tonnes
d'ordures
ménagères
collectées



24 tonnes
de déchets
recyclables
collectées



12 tonnes
de verre
collectées



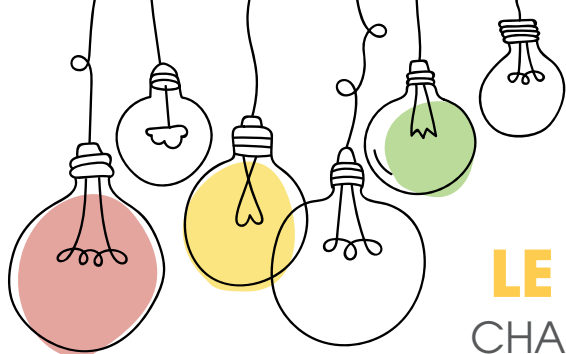
57 composteurs
individuels distribués
6 composteurs
partagés installés
= 5 tonnes de
biodéchets évitées

AVANT



APRES





LE SDE ET CHANTEUGES

La commune de Chanteuges adhère au Syndicat Départemental d'Énergies (SDE) qui a été créé il y a 78 ans pour favoriser l'électrification de la Haute-Loire. Il regroupe les 257 communes du département, pour lesquelles il organise le service public de la distribution d'électricité (travaux d'électrification, contrôle de la distribution publique d'électricité).

le Syndicat est propriétaire des réseaux moyenne tension (HTA), basse tension (BT) et des postes de transformation HTA/BT. L'exploitation et l'entretien du réseau de distribution public d'électricité sont assurés par ENEDIS, lié au Syndicat par un contrat de concession signé en 2021 pour une durée de 35 ans.

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical de 106 délégués :

- 95 issus des 18 secteurs inter communaux d'énergie ;
- 1 délégué représentant la ville du Puy-en-Velay ;
- 10 délégués représentant chacun des 10 EPCI-FP adhérents. Les membres du Comité Syndical votent les budgets du Syndicat, approuvent les comptes financiers uniques et décident des grandes orientations de l'action du Syndicat. Le Comité se réunit 2 à 3 fois/an.



Réunion du SDE
le 6 mai



Les délégués du secteur
Langeac Pinols

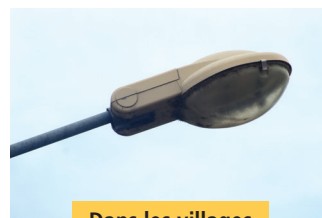


Dans le bourg
La Vialle

Le syndicat de Haute Loire unit 256 communes de 18 secteurs. Chanteuges fait partie du secteur Langeac/Pinols qui comprend 17 communes avec chacune 2 délégués. Ces 34 membres ont été invités en mairie de Langeac mercredi 6 mai pour élire 6 représentants au comité syndical ainsi que 6 suppléants. Si un délégué ne peut se rendre à une réunion, il contacte un délégué suppléant quelle que soit sa commune pour le remplacer et représenter le secteur Langeac / Pinols à cette grande instance.

Les 13 Syndicats d'Énergie de la Région ont choisi d'unir leurs efforts afin de mieux coordonner leurs actions, de partager leurs expériences et leurs pratiques et d'asseoir leur représentativité en un groupement d'achat d'énergies. 13 Syndicats Départementaux d'Énergies fédérés autour du SDE du Tarn mutualisent les achats d'énergies en recherchant les prix les plus attractifs.

Les derniers fournisseurs d'énergie retenus pour les années 2025/2026/2027 sont : EDF collectivités pour l'éclairage public et Engie pour l'alimentation des bâtiments publics (mairie, Salle des fêtes...). Le SDE intervient avec la SEMEV (Société d'Économie Mixte Électrification) pour élaborer les projets des différents travaux qui sont financés pour 45% de l'investissement par le SDE.



Dans les villages



La traversée du bourg

La commune veut s'engager sur un programme de remplacement des lampes au sodium de notre éclairage public, car à partir de 2027 ces lampes énergivores ne seront plus commercialisées. Il faudra trouver la solution la plus économique pour l'achat : des « blocs lampes », (peut-être adapter des platines si certains supports peuvent les recevoir) et des éclairages LED que l'on voudrait pérennes !

Les conseillers délégués à la consommation électrique dans la commune se chargent aussi de déclarer les pannes sur le réseau, les demandes de branchement pour les locaux communaux, les branchements provisoires pour les différentes manifestations et surveillent les consommations de chaque site sur le site d'ENEDIS.

Plaisir et responsabilité suprêmes... par le petit interrupteur de l'armoire électrique du bourg, ils plongent Chanteuges dans une parfaite obscurité, juste avant que le ciel s'illumine des feux d'artifice de la Pentecôte.



Commandes
éclairage bourg

QUI SE CACHE DERRIÈRE NOTRE ROBINET ?

**Vous allez dire : « De l'eau, des tuyaux
et un château d'eau ? » pas faux...! Mais... qui ?**

Le SE2A ! Le Syndicat des Eaux et d'Assainissement d'Auteyrac (SE2A) veille quotidiennement à l'alimentation en eau potable des habitants de la commune de Chanteuges. Il a été créé en 1957. Il a été constitué à l'initiative des communes d'Auteyrac, Mazeyrat-Crispinhac, Siaugues-St-Romain, Saint-Arcons d'Allier, St-Eble et Vissac, sous l'impulsion du maire d'Auteyrac, M. Albert BERTRAND, avec pour but, l'étude et la réalisation de travaux pour acheminer l'eau potable aux collectivités ainsi que l'entretien, la gestion et l'exploitation des ouvrages créés.

Le manque de moyens et d'expertise a amené la commune à confier la gestion totale du réseau d'eau potable au syndicat par la convention de fusion des réseaux signée le 1^{er} décembre 2005, et ce, suite à une rupture de conduite au niveau de Tatevin qui a montré le peu d'efficacité à fonctionner en autonomie. Avant cet incident seuls les villages de la commune étaient desservis par l'eau du syndicat, nous gérons l'eau du bourg et de la Vialle en régie interne.

UNE RESSOURCE LOCALE PRÉCIEUSE

L'eau distribuée par le SE2A provient de plusieurs sources captées qui alimentent le réseau syndical : la principale étant celle de Chantuzier, située sur la commune d'Auteyrac. La commune de Chanteuges est alimentée principalement par deux des sources du réseau :

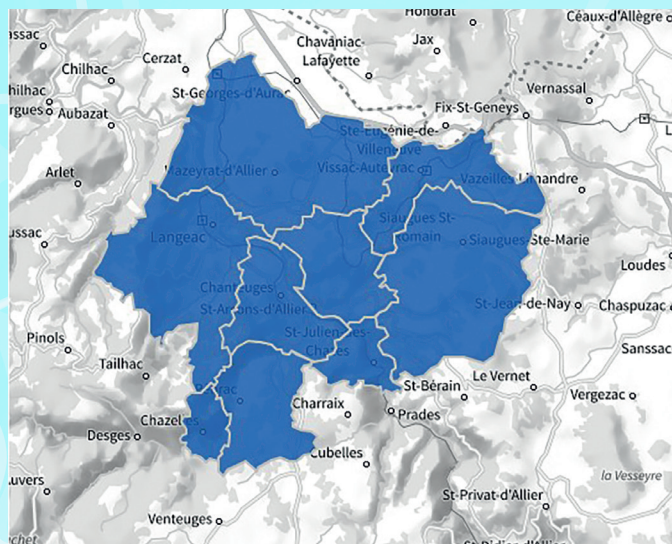
- **La source de Chantuzier**, constitue la ressource principale avec une capacité d'environ 50 m³ par heure. Cette source stratégique est particulièrement suivie, notamment avec des capteurs Piezo qui permettent de faire un état des lieux de celle-ci en temps réel.
- **La source de Véreuges**, qui fournit quant à elle un peu moins de 8 m³ par heure.

Grâce à ces captages, le syndicat assure la production, le transport et la distribution d'une eau de qualité répondant aux normes sanitaires en vigueur. Pour gérer au mieux les ressources, des réservoirs de stockage se sont ajoutés au fil du temps.

En résumé : toutes les habitations de la commune n'ont pas la même eau... les abonnés de Chanteuges et de la Vialle sont alimentés par la source de Véreuges via le réservoir de Beausoleil et les autres villages par la source de Chantuzier.

Chanteuges, c'est environ 370 abonnés pour 35 000 m³ d'eau (soit 35 millions de litres !). En France, la consommation moyenne d'eau par foyer est de 120 m³.

UN VASTE RÉSEAU À ENTREtenir



Le territoire couvert par le SE2A se caractérise par sa faible densité de population et l'étendue de son réseau. Le syndicat gère aujourd'hui 256 kilomètres de conduites, qui permettent d'acheminer l'eau jusqu'aux habitations, exploitations agricoles et entreprises des **9 communes adhérentes : Chanteuges, Chazelles, Langeac, Mazeyrat-d'Allier, Pébrac, Saint-Arcons-d'Allier, Saint-Julien-des-Chazes, Siaugues-Sainte-Marie et Vissac-Auteyrac.**

Au total, près de 2000 abonnés sont raccordés au réseau. La maintenance de ces infrastructures représente un défi permanent pour les équipes du syndicat, qui doivent assurer la continuité du service tout en anticipant le vieillissement des conduites.

Malgré ces contraintes, le réseau affiche un rendement de 80 %, ce qui signifie que quatre litres d'eau sur cinq mis en distribution arrivent effectivement aux consommateurs. Ce résultat témoigne des efforts réalisés pour limiter les pertes et améliorer l'efficacité du réseau (la moyenne nationale se situe plus près de 70 %).

Une flotte de compteurs intermédiaires, permet d'envoyer les informations clés au siège du syndicat. C'est à partir de ces informations que les fuites et les niveaux de débit des sources peuvent être renseignés.

UNE GESTION DE PROXIMITÉ

Le SE2A fonctionne en régie, c'est-à-dire que le service est directement assuré par la collectivité. Ce mode de gestion permet aux élus et aux techniciens de conserver une maîtrise complète des investissements, de l'entretien des ouvrages et de la relation avec les usagers.

Le conseil syndical est constitué d'un président (Mazeyrat), de 3 Vice-présidents (Chanteuges, Vissac/Auteyrac, Siaugues) et d'un délégué par commune. Le syndicat dispose de 5 employés pour assurer la maintenance, les extensions réseaux, les relevés, la facturation et les interventions.

Au-delà de la distribution d'eau potable, le syndicat intervient également dans le domaine de l'assainissement non collectif, (SPANC) accompagnant les communes et les particuliers dans le suivi des installations individuelles (et ce pour une trentaine de communes).

Le prix moyen de l'eau (hors assainissement) en France est d'environ 2,2 €/m³. À Chanteuges nous nous situons à environ 1,1 €/m³.





PRÉPARER L'AVENIR

Face aux enjeux du changement climatique et à la raréfaction de l'eau de qualité, à l'évolution des besoins et au vieillissement progressif des infrastructures, le syndicat poursuit ses investissements pour sécuriser la ressource et moderniser ses équipements.

L'amélioration continue du rendement des réseaux, la protection des captages et le renouvellement des conduites constituent aujourd'hui des priorités majeures afin de garantir, pour les décennies à venir, une alimentation en eau fiable et de qualité pour l'ensemble des habitants du territoire malgré des coûts d'exploitation toujours plus onéreux.

De plus, il y a fort à penser que le syndicat, à court terme, devra épauler certaines communes actuellement autonomes mais qui risquent d'avoir des difficultés à assurer cette autonomie dans le temps.



ET POURTANT LA DESGES DESCEND...

Quel est le lien entre l'assainissement collectif de la Cambuse, le réseau d'eau potable du SE2A, l'apaisement et la sécurisation de la traversée du bourg de Chanteuges, les travaux de la Ville de Saugues, les entreprises de travaux publics, le bureau d'études AB2R et le Département ? Pas facile de répondre à cette question !

La réponse tient pourtant en quelques lettres et quelques chiffres : la RD 585, la route départementale qui traverse notre village.

Le Département de la Haute-Loire prévoit en effet de refaire l'enrobé de la RD 585 entre «le haricot» à la sortie de la rue des moulins et la route qui monte à La Vialle. Une opération attendue, tant l'état de cette portion de chaussée s'est dégradé au fil des années.

Mais avant de poser un nouvel enrobé, plusieurs projets directement imbriqués doivent être étudiés et coordonnés.

- 1 La commune souhaite tout d'abord raccorder le secteur de la Cambuse au réseau d'assainissement collectif du bourg et celui-ci passe sous la RD 585.
- 2 Dans le même temps, elle travaille sur un projet d'apaisement et de sécurisation de la traversée du village afin d'améliorer le confort et la sécurité des habitants comme des usagers de la route, on retrouve le tronçon précédent sur la RD 585.
- 3 De son côté, le Syndicat des Eaux et d'Assainissement d'Auteyrac (SE2A) envisage le renouvellement du réseau d'eau potable sur cette même section et celui-ci passe aussi sous la RD 585. Ce réseau, particulièrement ancien, connaît régulièrement des ruptures de canalisation entraînant des fuites importantes nécessitant des interventions sous la chaussée.
- 4 Et de plus, la ville de Saugues a engagé une importante campagne de travaux qui entraîne la mise en place de déviations. Certaines d'entre elles empruntent notamment la traversée de Chanteuges. Il est donc indispensable d'éviter que plusieurs chantiers majeurs se déroulent simultanément sur les mêmes axes.

À ces contraintes s'ajoutent celles du calendrier. Les travaux d'enrobés ne peuvent généralement plus être réalisés après le 1^{er} novembre, les températures n'étant plus favorables à leur bonne mise en œuvre.

Afin d'y voir plus clair, la commune a mandaté le bureau d'études AB2R pour réaliser une étude de faisabilité technique et financière concernant le raccordement de la Cambuse au réseau d'assainissement collectif du bourg. Cette étude prend en compte les contraintes de terrain, les volumes de matériaux à déplacer, l'implantation des ouvrages ainsi que les calculs de la pente nécessaire au bon fonctionnement du réseau.



En quelques semaines, de nombreuses réunions s'enchaînent avec les différents inter-acteurs du dossier :

- Commune ► Département ► SE2A syndicat des eaux
- Bureau d'Études ► Entreprises concernées BTP

Une première ébauche de rétro-planning a été élaborée afin de tenter de synchroniser l'ensemble des interventions.

Le coût prévisionnel global des travaux est aujourd'hui estimé à environ 300 000 euros, sans les enrobés et leur pose. Et c'est là que les choses se compliquent...

L'étude menée par AB2R montre qu'il sera particulièrement difficile de raccorder la Cambuse au réseau d'assainissement collectif existant.

En cause : le léger point bas que chacun peut observer en passant au secteur de Beau-Soleil. Cette configuration du terrain génère une pente insuffisante pour garantir l'écoulement gravitaire des eaux usées dans des conditions techniques acceptables.

À ce stade, aucune solution pérenne n'a encore été arrêtée. La commune est donc contrainte de revoir le calendrier initial et de différer certaines opérations le temps d'identifier une solution technique fiable, durable et économiquement soutenable pour l'assainissement du secteur de la Cambuse.

« Et pourtant la Desges descend ! »

Comme souvent dans les projets d'aménagement, ce qui peut sembler être un simple chantier, cache différentes strates pas toujours simples à appréhender...

Affaire à suivre.



La caméra exploratrice de la santé de la tuyauterie

LA FONTAINE DE FROMENTY

L'eau est devenue un sujet de vie préoccupant : entre sa gestion par les syndicats ou les communes et sa rareté pendant les mois les plus chauds, elle attire l'attention des habitants quand, dans un village, le débit de la fontaine paraît hésitant.

Depuis quelques temps, celle de Fromenty devenait capricieuse dans son écoulement par le bec de sortie : non seulement celui-ci était « effrité », mais en plus toute l'eau ne sortait pas par cette évacuation.

François et Jean-Luc, maîtres des lieux décident alors de lui faire une chirurgie esthétique, mais une coloscopie était nécessaire ! Ils ont donc fait appel à Pascal l'ami de passage et ont démonté la pierre pour accéder au tube d'alimentation qui était fendu. Ils ont pu ainsi le remplacer et Jean-Luc plombier de formation a usé de ses talents pour remplacer un bec tout beau tout neuf !

Ainsi va la vie d'un village autour de ses richesses patrimoniales. Mais les épidémies en matière de fuites sur les bassins d'abreuvement sont difficiles à gérer : la fontaine centrale de Bourleyre montre des traces d'humidité à sa base ! La saison n'étant pas propice aux interventions, elle attendra la venue de l'automne que l'équipe des chirurgiens de Bourleyre lui administre un colmatage efficace. Dédé le maître fontainier, sera assisté de ses voisins, spécialistes de la pierre et du mastic et en attendant il essaie de réguler avec équité le débit capricieux des 2 fontaines du cœur du village !



La fontaine de Bourleyre



Un bec tout neuf



L'envolée de la pierre



Remplacement du conduit et du tuyau intérieur



LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS À CHANTEUGES : UNE DÉMARCHE DURABLE AU SERVICE DES HABITANTS



Dans le cadre de sa démarche en faveur de l'environnement et de la valorisation des déchets, la commune de Chanteuges propose aux habitants une solution simple et efficace pour le traitement des déchets verts.

Grâce à la plateforme de compostage, mise à disposition de la population, chacun peut y déposer ses déchets verts (branches, tailles de haies, résidus de jardin, etc.). Ces apports sont ensuite valorisés grâce à une opération de broyage réalisée par l'entreprise Montplot.

Le broyage permet de transformer ces déchets en plaquettes végétales, offrant une base idéale pour la fabrication de compost. Ces plaquettes sont ensuite mélangées à d'autres déchets organiques (notamment les tontes de pelouse) pour produire un compost de qualité. Ce compost, riche et naturel, est ensuite mis à disposition des habitants, leur permettant de nourrir leurs sols et leurs plantations tout en participant à une démarche locale et écologique. Une belle illustration d'économie circulaire : les déchets du jardin deviennent une ressource utile pour tous ! Une pratique que beaucoup nous envie et qui devrait être copiée.

La commune remercie les habitants pour leur implication dans cette démarche responsable, avec la bonne gestion de la plateforme et vous invite à venir récupérer le compost ainsi disponible.

À LA SALLE DES FÊTES

Notre salle des fêtes est très demandée et nécessite une administration rigoureuse, tant par son entretien que par sa gestion. Les demandes de location arrivent en mairie soit par mail soit par téléphone. Elles sont notées « en option » sur le calendrier imprimé et deviennent effectives dès que la convention est signée avec le chèque de caution et l'attestation de responsabilité civile, à ce moment là, elles sont notées sur le site internet de Chanteuges à la page du calendrier d'occupation de la salle des fêtes.

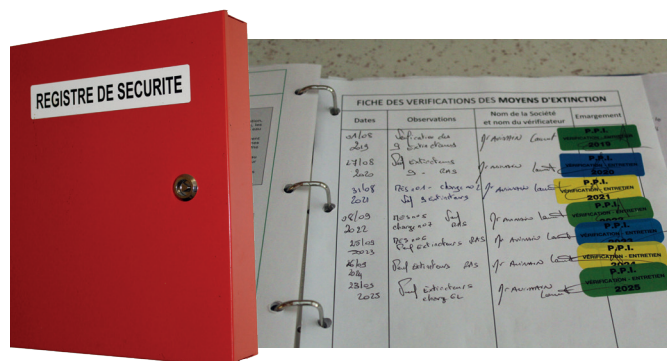
À la remise des clés, le fonctionnement est expliqué aux locataires (le piano de cuisson, les poubelles à trier, le tableau des commandes électriques, le limiteur de son...), les obligations (enlever les décorations et tout ce qui a été apporté dans la salle, nettoyer les abords extérieurs, laisser les tables et les chaises en place afin qu'elles soient lavées toujours de la même façon...) et les interdictions (sortir le matériel, mettre des clous, fixer des décorations sur les dalles du plafond...).



À chaque location, les principes essentiels de sécurité incendie sont énumérés : les extincteurs avec leurs spécificités, le déclenchement de l'alarme pour avertir les invités, les sorties de secours, le désenfumage, et le téléphone pour l'alerte aux secours : pompiers, police, SAMU. Riches de ces informations, les locataires sont invités à signer un certificat qui est gardé en mairie et que nous présentons à la commission de sécurité qui fait une visite tous les 5 ans ; celle-ci donne son aval pour continuer d'exploiter notre salle.

À chaque intervention sur les installations électriques, gaz ou sanitaires de la salle, les artisans doivent noter leur passage sur le registre de sécurité.

Tous les lundis suivant une utilisation de la salle, un agent fait le ménage (Valérie en ce moment) et en même temps vérifie l'état du mobilier et des équipements. Le lundi est aussi le jour de la programmation du chauffage pour les mois plus froids. Il est mis en place sur une semaine, jour après jour et par plages horaires, il ne fonctionne donc que quand la salle est utilisée.



Après les travaux de rénovation effectués ces 2 dernières années, le réfrigérateur a fait une crise de jalousie, rouge de colère, il a un jour émis de la chaleur et nous lui avons donc signifié un congé bien mérité (il avait plus de 30 ans de bons et loyaux services lui aussi). Ensuite le robinet de la plonge a convoité quelques attentions et un jour de location s'est mis en arrêt de travail par dissection et Christophe a donc doté la salle d'un équipement digne de ce nom !



Le nouveau robinet



L'armoire à refroidissement ventilé

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Cette salle est vraiment un complément indispensable pour le bon fonctionnement de nos associations (préparation des repas pour le festival de guitare, éveil musical de Musikenjeu, soirées jeux de l'association culturelle et sociale, réunions de travail...). Son entretien est plus simple que celui de la salle des fêtes. Utilisée par les associations de la commune, elle bénéficie de soins particuliers car tous les membres se sentent responsables de son « bien vieillir » qui est à leur charge.

Nous l'avons équipée de 10 tables en polyéthylène, qui remplacent les anciennes de la salle des fêtes, elles seront plus légères à l'usage et pourront être installées sans peine. 20 chaises avaient fait l'objet d'une commande précédente pour avoir un matériel propre et bien rangé.

Cette salle est peu souvent louée, car son utilisation par le public est très restrictive : on ne peut l'occuper après 20 heures pour des festivités privées, eu égard au confort des locataires voisins.

Le ménage d'entretien est assuré par les utilisateurs avec le renfort de Valérie qui de temps en temps lui fait un lifting en profondeur.



CHAUFFAGE 9, COUR DE L'ABBAYE

Quand Frédérique notre locataire occupait le logement du 9, cour de l'Abbaye côté église, elle a fait installer un poêle à granulés. Pour ce faire, la mairie a fait poser dans le conduit de cheminée une gaine pouvant évacuer ces fumées spéciales.

La cheminée avait été conservée et le poêle était posé devant celle-ci. L'appareil de chauffage acheté par Frédérique a suivi son déménagement mais la gaine dans le conduit est toujours prévue pour ce type de chauffage.

La cheminée qui a été enlevée



Le cache du départ conduit de cheminée

Les nouvelles normes de classification des appartements font que nous pourrions relouer cet appartement s'il est équipé d'un chauffage se substituant à l'électricité.

Le bâti de la cheminée a donc été supprimé pour gagner de la surface, des tomettes offertes par Olivier ont été posées à cet endroit par Lionel, Valérie a remis une couche de peinture après la pose par Yves, d'une plaque cachant le départ du conduit.

Une nouvelle vie va pouvoir reprendre dans ce logement !



Les tomettes

Le mur délesté de ses végétaux



LE MUR DE L'ENFER

Ne voyons pas dans ce dénomatif une notion religieuse négative, mais plutôt une référence à un endroit difficile d'accès ou hostile comme il était employé dans les cadastres anciens.

Pourtant, le climat ne doit pas être défavorable à la pousse à cet endroit puisque la végétation avait complètement recouvert ce mur qui soutient la « Rue de l'Enfer » jusqu'à cacher même les pieds des luminaires.

Lionel et Yves, à qui les lianes de lierres ne devaient pas résister longtemps, armés d'outils « incertains » mais efficaces plongèrent dans les broussailles pour déloger ces plans grimpants et robustes.

C'est ainsi qu'une valse endiablée de sécateurs, pieds de biche et même quelques bouts de ferraille aux bras de nos deux agents communaux, vinrent à bout de cette couverture verdâtre si bien enracinée !



Le câble électrique



Le mur mis à nu laissa choir le câble électrique qui alimente l'éclairage public et il fallut contacter l'entreprise qui entretient nos réseaux pour faire refixer ce cordage de filaments métalliques, en insistant sur le caractère dangereux, maintenant qu'il était accessible par le bel escalier ancré dans le mur.

La Gravière

Les habitants de Chanteuges apprécient ce coin de paradis au pied de leur lieu de vie. Ce ne sont pas les seuls...

Classée aire naturelle de camping, la Gravière correspond de plus en plus à la recherche de vacances vertes. Elle est le point de chute de nombreux kayakistes et de groupes de jeunes encadrés dans le milieu sportif (UCPA).

La saison ouverte du 1^{er} mai au 15 octobre impose une gestion rigoureuse par les élus. Tous les soirs pendant cette période d'ouverture, une personne passe collecter les nuitées, déloger les récalcitrants qui ne respectent par l'aire délimitée autorisée et faire respecter l'interdiction de feu pendant la saison sèche. En règle générale, le public qui fréquente ce lieu respecte cet interdit et nous remerciant de mettre à disposition ce lieu paisible et champêtre, sous la garde rapprochée de l'Abbaye qui ajoute sa touche de magnificence.

Les éloges fusent, et les recommandations se font de bouche-à-oreille, tant et si bien que la période juillet / août voit une affluence plus difficile à maîtriser. Une nouvelle organisation a été mise en place cette année : tous les conseillers font la collecte. Pascal est le régisseur de terrain qui en plus de la collecte supervise le bon fonctionnement : panneaux indicatifs à la bonne place, tables de pique-nique qui se déplacent au gré des besoins de quelques uns... Véronique est la comptable de service, tandis qu'Annie répond aux mails de réservations et de renseignements.

En effet dans cette nouvelle organisation, la relève se fait le samedi matin en mairie, et les chiffres doivent correspondre entre les tickets distribués et les tableaux de recette !

Même si toute la bonne volonté du conseil est déployée pour que cette Gravière reste ce joli coin de France aussi rare que magique, il y a parfois des débordements sonores que la Vialle subit, mais les conseillers essaient de faire leur possible pour éviter ces désagréments.



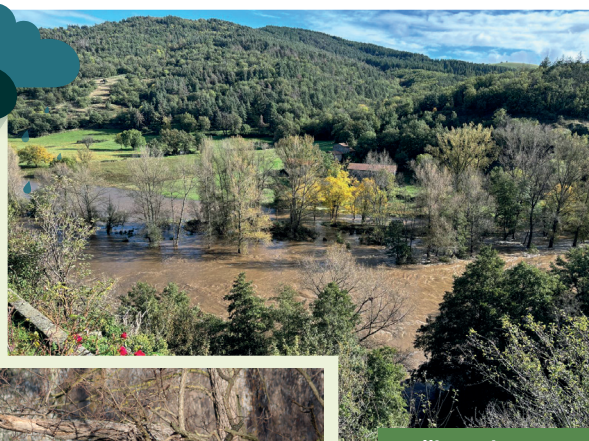
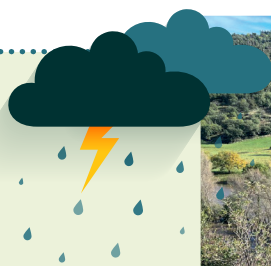
Les outils pour la collecte

RÉFÉRENT ALERTE MÉTEO

Devant les risques de catastrophes naturelles qui émergent de plus en plus souvent, la préfecture a mis en place depuis plusieurs années un système d'alerte qui repose sur la responsabilité des élus.

Elle demande à la mairie de Chanteuges de fournir les coordonnées du maire et des adjoints qui seront informés par SMS ou appels téléphoniques, d'un danger météorologique. En cas de vents violents ils avertissent directement les utilisateurs de l'aire de camping, et en cas de risque d'inondations, les riverains de la rivière Allier, proches par leur habitation ou par le pâturage des troupeaux.

Une liste a été établie que nous ne diffusons pas dans ce bulletin, mais si vous vous sentez en danger dans ces cas là, assurez-vous de bien y figurer en appelant le secrétariat de mairie : **04 71 74 02 87.**



L'Allier qui recouvre la Gravière



Un arbre tombé qui coupe la route

DU CÔTÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a commencé l'année comme d'habitude, fin janvier, par le traditionnel repas jeu qui remporte toujours un beau succès. Une centaine de personnes est venue partager un excellent repas suivi d'un bel après-midi jeu.

Le week-end du 23/24 mai, le village de Chanteuges était en fête pour la traditionnelle fête de Pentecôte. Le samedi commençait par la boom des jeunes, suivi d'un bal, succès mitigé avec peu de participants, heureusement, le dimanche commençait de la meilleure des façons, avec plus de 60 xposants qui se pressaient au vide- greniers dès 6 heures du matin.

De nombreux promeneurs arpentaient les bords de Desges à la recherche de la bonne occasion, pendant que près de 100 personnes dégustaient de bonnes tripes de bon matin. 70 doublettes, malgré la grosse chaleur, avaient répondu présentes pour le concours de pétanque, le repas du soir était encore une fois, un grand succès avec 250 repas servis.



Repas et après-midi jeu



Vide-greniers



Les tripes



Le fouaï 2026

Un très grand merci à la municipalité pour le magnifique feu d'artifice tiré de l'abbaye et la fête se terminait le mieux du monde par un bal avec l'excellent orchestre Michel Chevarin.

Remerciements à tous les bénévoles toujours très actifs pour notre beau village.



Fête de la pêche



AMICALE FORME ET LOISIRS

La fin de saison arrive pour l'Amicale Forme et Loisirs et avec celle-ci quelques activités autres que les cours de gym.

Le 29 mai, une excursion à Bort les Orgues avec les visites, du barrage de Bort, du château de Val et petite balade sur les orgues, pour profiter du panorama. Le 6 juin, rando à Mazerat Aurouze, repas à l'auberge de Bacou (le Matagot), petit tour au marché du moulin d'Aurouze et visite de celui-ci. Mardi 23 juin, AG de l'association suivie du verre de l'amitié.

Si vous avez envie de nous rejoindre pour vous maintenir en forme et partager des moments de convivialité, on se donne rendez-vous en septembre pour la reprise de toutes nos activités.

► Brigitte TESTUD : 06 86 03 86 51





LES CHAN'TEENAGERS FÊTENT PÂQUES

À l'occasion de Pâques, les jeunes de Chanteuges, les Chanteenagers, ont organisé une après-midi destinée aux enfants de la commune.

Les plus jeunes, âgés de moins de 7 ans, ont pu participer à une traditionnelle chasse aux œufs, tandis que les enfants de 7 à 12 ans se sont amusés à résoudre un jeu de piste spécialement préparé pour eux.



Pour compléter les animations et permettre aux enfants de se divertir tout au long de l'après-midi, deux jeux gonflables avaient été installés dans la salle des fêtes.

À l'issue des activités, un goûter a été offert à tous les participants, ainsi qu'un sachet avec des œufs en chocolat, pour le plus grand plaisir des petits gourmands. Cette animation, organisée par les Chanteenagers, a permis aux 25 enfants de partager un moment convivial dans une ambiance chaleureuse et joyeuse.



MUSIKENJEU

Cette année l'association Musikenjeu a créé un nouveau spectacle en partenariat avec la Compagnie Au Clair de la Bulle (école de cirque de Langeac) et la Fanfare du Dragon (Saint-Privat-du-Dragon).

L'association des numéros d'équilibre, des acrobaties aériennes et du jonglage avec la musique live est très prometteuse et appréciée ! Nous avons choisi un répertoire varié et entraînant, parfois délicat et poétique, qui met en valeur aussi bien le travail des musiciens que celui des circassiens !

Un grand merci à tous, pour le travail fourni toute l'année et qui permet un rendu de qualité : les professionnels pour l'écriture des partitions, l'accompagnement des participants, l'organisation des séances et du stage ; les choristes, musiciens et élèves du cirque pour leur investissement et leur persévérance !

Nous accueillons avec joie de nouveaux choristes et musiciens de tous niveaux et âges. Vous avez la possibilité de faire deux séances d'essai pendant les premières séances (septembre 2026).

Renseignements :
musikenjeu@gmail.com
Natacha - 06 83 30 26 02



6 CORDES AU FIL DE L'ALLIER : PRÉSENTATION FESTIVAL 2026

Après 9 années d'existence ou notre festival s'est petit à petit installé dans le paysage culturel du Haut-Allier, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe, nous avons connu des moments de rencontres artistiques et de partages avec les artistes, les festivaliers et les bénévoles totalement inoubliables.

Nous nous apprêtons aujourd'hui à fêter son dixième anniversaire, et, pour continuer dans la lignée des précédentes éditions, la programmation sera exceptionnelle.

Pour ouvrir le festival 2026, nous rendrons hommage à notre parrain Roland Dyens disparu en 2016, en invitant l'orchestre sus influences qui interprètera deux de ses pièces avec le jeune soliste Raphaël Duchosal et en ouverture de ce concert, le guitariste Raphaël Feuillâtre rendra également hommage à son ancien maître.

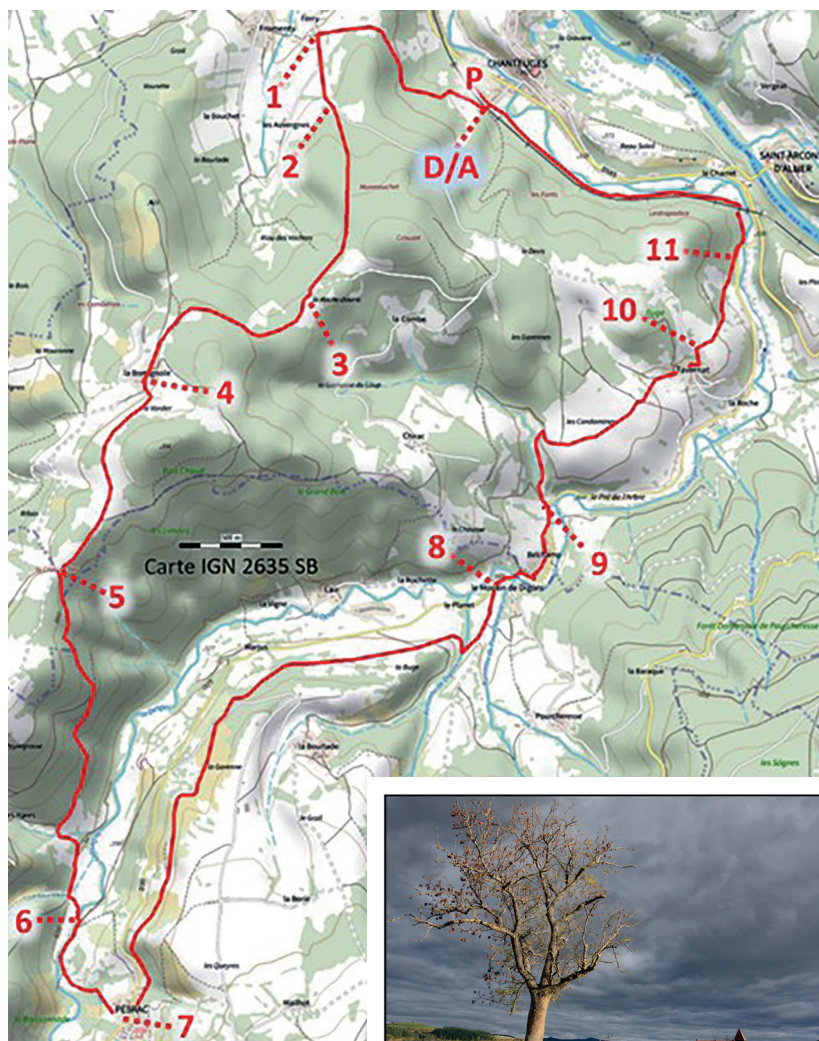
Nous poursuivrons les jours suivants avec le duo Canopée (guitare violoncelle) puis le trio Lydie Fuerte (guitare flamenca plus percussions).

Enfin, le festival se clôturera par un concert exceptionnel dans lequel le guitariste Tommy Emmanuel, sans doute le meilleur instrumentiste actuel dans le registre des musiques tous azimuts, d'un éclectisme et une virtuosité époustouflants !

Nous aurons également durant la semaine la découverte de deux jeunes talents en devenir, ainsi que des apéros-concert chaque fin d'après-midi durant la restauration des festivaliers.

L'équipe de bénévoles





Retrouvez
ici quelques
randonnées
autour de Chanteuges



Le Roc est une coulée basaltique ayant comblé l'ancien lit de l'Allier

CHANTEUGES PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

CPP publie ce printemps 2026 des fiches de balades et randonnées : 2 fiches de balades tout près du bourg et 6 fiches de randonnées entre Langeac, Pébrac et St-Julien-des-Chazes d'une durée allant de 2h30 à 5h40. Ces fiches sont disponibles à la salle cour de l'Abbaye, sur le site de la commune et à l'office de tourisme de Langeac. Nous avons ensuite réhabilité un petit chemin rural entre la Gravière et le Chemin Grand qui permet aux promeneurs d'éviter la route goudronnée qui monte de la Gravière.

Nous exposons toujours dans la salle d'accueil de l'Abbaye, d'une part la carte de tous les chemins non goudronnés autour de Chanteuges et l'histoire de l'abbaye qui intéresse beaucoup les visiteurs du site (panneaux qui y étaient déjà l'an passé), et ensuite de nouveaux panneaux sur les cabanes de vigne et les autres petits bâtiments de la commune (fours banaux, pigeonniers, fontaines...) ainsi que des photos de Chanteuges.



Brume automnale

L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE

Après une foire de mai 2026 sous un soleil timide, mais qui fut une belle réussite, l'Association Culturelle et Sociale vous donne rendez-vous samedi 25 juillet 2026 sur l'espace de la gravière pour le vide-grenier dès 8h, des grillades pour midi, une buvette toute la journée et un concours de pétanque qui débutera à 15h !



Foire de mai



Vide-greniers à la Gravière

ATELIERS MÉMOIRE

Pendant 10 lundis consécutifs, la salle des associations était redevenue la salle de classe.

Une belle expérience pour cette douzaine de participantes aux ateliers mémoire, mis en place et financés par le CCAS et l'Association Culturelle et Sociale de Chanteuges, avec Delphine Lafont, une cheffe d'orchestre qui a su les mettre en confiance et démystifier ces petits moments d'oubli qui font redouter l'arrivée des maladies mentales liées à l'âge.



“ Le mot de Delphine Lafont psychotérapeute qui a animé ces 10 séances :

Au fil des séances, cet atelier est devenu plus qu'un simple rendez-vous hebdomadaire !

Entre exercices, jeux, éclats de rire et petites victoires, cet atelier fut un beau moment de convivialité et d'énergie collective. Il a permis de reprendre confiance, mieux comprendre le fonctionnement de nos mémoires, aiguïser l'attention et éloigner le spectre angoissant d'Alzheimer.

Des participantes, toujours motivées, présentes, prêtes à faire travailler leurs neurones dans la bonne humeur... même quand les chiffres jouent à cache-cache ou que les mots s'emmêlent ! ”

ACCÈS À LA CULTURE : PLUSIEURS POSSIBILITÉS POUR TOUS LES HABITANTS.

Le 19 mai a eu lieu la 10^e journée inter-bibliothèque à Chillac animée par Amandine Boucard, dont l'ordre du jour englobait l'informatisation du réseau, le choix des premiers livres, l'organisation de diverses commissions ainsi que l'inscription à diverses manifestations.

Les habitants de la commune bénéficient de plusieurs solutions pour emprunter des livres et accéder à la culture tout au long de l'année.

Café-lecture à Chanteuges



► À la bibliothèque municipale

La bibliothèque met à disposition des ouvrages pour tous les âges : romans, documentaires, bandes dessinées, albums jeunesse, magazines, etc. L'inscription permet d'emprunter gratuitement plusieurs documents pour une durée déterminée. Vous trouverez un petit fond propre mais surtout quantité de livre fournis par le bibliobus qui les dépose deux fois par an. Les emprunts s'effectuent aux heures d'ouverture de la mairie.



Nous rappelons aux heureux parents que la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier offre son premier livre à tous les bébés nés dans l'année (la mairie prend contact avec les parents).

► Médiathèque de Langeac

Le conseil municipal du 6 avril 2026 a décidé d'octroyer une aide de 15€ annuelle par famille pour l'adhésion dès le 1^{er} janvier 2027 à la médiathèque de Langeac sur demande et justificatif. N'hésitez pas !

**15€
OFFERT**

► @lthèque livres numériques et ressources en ligne

Cinéma, musique, livres, presse, autoformations à portée de clic. La Bibliothèque départementale de la Haute-Loire vous propose un nouveau service : consultez gratuitement et légalement depuis chez vous, 24H sur 24, 7 jours sur 7, des films, des documentaires, des films d'animation, écoutez de la musique, visionnez des concerts, consultez la presse, des livres, formez-vous aux outils informatiques, aux langues et bien d'autres thématiques encore. Vous pouvez bénéficier de ce service en vous connectant sur le site @lthèque ou en prenant contact avec Véronique Lebreton qui fera le nécessaire.

L'ATELIER BOIS

SUR LA COMMUNE DE CHANTEUGES

Les communes de Chanteuges, Langeac, Mazeyrat-d'Allier, Saint-Georges-d'Aurac se sont engagées dans le projet expérimental Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, projet visant à résorber la privation durable d'emploi.



L'ouverture de l'Entreprise à But d'emplois UTILES (Un Territoire D'initiative Locale Environnementale Et Sociale) sur la commune de Langeac le 9 avril 2025 est le résultat de cet engagement. Elle s'articule autour de diverses activités comme :

- Rénovation des menuiseries, ferronneries, pierres, fonte par aérogommage.
- Une conciergerie d'entreprise et divers services aux particuliers.
- Le lavage de véhicules.
- Un atelier couture permettant la fabrication de divers produits en tissu
- La location de VTT et Fat Bike électriques.
- Le reconditionnement numérique et réparation de smartphone.

Après une 1^{re} année réussie et l'embauche de 22 personnes, UTILES a décidé de se développer en créant un atelier bois sur la commune de Chanteuges, grâce à la mise à disposition d'un bâtiment communal, permettant d'accueillir l'installation de machines professionnelles (investissement de 20 000 €), une équipe pouvant aller jusqu'à 5 collaborateurs, l'apport de bénévoles professionnels et un partenariat avec une scierie locale.



UN EXEMPLE DE RÉALISATION

Un nouveau banc, réalisé par l'entreprise UTILES, installé près du métier à forger, va être le témoin de ces moments précieux où les voisins se retrouvent pour échanger leurs souvenirs, leurs

projets et qui pour un après-midi va prendre tout le sens du mot « COUVIGE » : (l'étymologie viendrait probablement du patois vellave *covegis*, lui-même possiblement issu du latin *cum vicinis* « avec les voisins »), même si tout est incertain, il prend ici tout sa dimension !



L'EBE avec l'atelier bois et Chanteuges ont été récompensés du prix de l'inspiration de l'économie sociale et solidaire

Vu dans **STRADA**
HUMANISTE ECO-CITOYEN POSITIF

INITIATIVE prix de l'inspiration

Utiles
Un territoire
d'initiatives

Utiles, l'association à but d'emploi Langeadoise a remporté le prix de l'inspiration ESS (Economie Sociale et Solidaire) décernée par la fondation Crédit Coopératif. Elle porte bien son nom. Utile à bien des niveaux, cette association créée en 2023 a déjà plein de cordes à son arc.

Pour accompagner ses salariés vers une activité stable, durable, et valorisante, elle a imaginé et mis en place des services qui manquaient sur son territoire : de la logistique événementielle, de la conciergerie d'entreprise, de petits travaux de rénovation, du nettoyage de véhicules sur le lieu de travail, des services de livraison ou encore de mobilité douce avec la location de vélos électriques, visites accompagnées pour découvrir les richesses de la région, des réparations... La liste de leurs prestations est impressionnante ! Des services utiles, pratiques et durables pour améliorer la vie de tous en Haute-Loire.

Le soutien financier de la Fondation Crédit Coopératif vient soutenir la création d'un atelier bois de fabrication et rénovation sur la commune de Chanteuge. Depuis la découpe de planches jusqu'à la fabrication d'abris de jardin...

utiles-43.fr/atelier-bois/



L'atelier a ouvert le 1^{er} avril, pour, dans un 1^{er} temps, répondre aux demandes de fabrication : 181 marches d'escaliers, jardinières à partir de poutres, abris de jardin, pergolas, bancs, casiers de rangement...

Composée de menuisiers de métier, l'équipe sera à même de répondre à de nombreuses demandes de fabrication, aménagements, réparations, rénovations et la possibilité de découpe et rabotage de planches.

Le prochain objectif est de proposer à la vente et exposer dans l'atelier nos propres créations (mobilier extérieur, intérieur, poulailler, nichoir, jardinière...

UTILES : 1, rue Berthelot • Langeac
Atelier bois : 12 rue de la gare • Chanteuges
04 71 56 44 54 • contact@utiles-43.fr
www.utiles-43.fr

